PROJET VALORISATION
DES PRODUCTIONS AGRICOLES EN ZONES
DE GRAND DEFI ALIMENTAIRE AU ZAÏRE

EDI - IRFED

Education et
Developpement
Interculturels

RAPPORT DE MISSION

AU SUD KIVU

DU 07 au 11 Août 1996

CIRAD

Centre de
Cooperation
Internationale
en Recherche
Agronomique
pour le
Developpement

Par

Jacques MONNIER

Chef de Projet

Immeuble A.T.F
14 Avenue de la Gombe
KINSHASA ZAÏRE

Août 1996

S O M M A I R E

INTRODUCTION 1

1. ENQUETES ET ETUDES DE FAISABILITE EN COURS 2

1.1. Mouture des céréales et du manioc dans la zone de WALUNGU 2
1.2. Traitement du Café ARABICA 3
1.3. Fabrication d'aliments pour le petit élevage 3
1.4. Fabrication de farine de manioc stabilisée 4
1.5. Traitement de la pomme de terre et de la patate douce 4

2. CHOIX DES PARTENAIRES CHARGES DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS 6

2.1. CEPRAMAL 6
2.2. SADEC / YOLOLA 6
2.3. Brigade Café de KAVUMU 7
2.4. CDC 7
2.5. GEADES 7
2.6. EBABI 9
2.7. COOZAFI 9
2.8. SOCOODEFI 10
2.9. D.PEK 11

3. POSSIBILITES D'APPUI A LA MAINTENANCE ET A LA FABRICATION LOCALE DES MATERIELS AGRICOLES 13

3.1. SODERZA 13
3.2. CMA 14

4. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'APPUI AU CREDIT 16

5. MISE AU POINT D'UN SYSTEME DE SUIVI ET DE CONDUITE DU PROJET SUR PLACE 18

6 CHOIX DES ORGANISMES PARTENAIRES ET STRUCTURATION DU MILIEU 20

7.	**APPROVISIONNEMENT DE LA REGION EN ALIMENTS ENERGETIQUES (HUILE DE PALME NOTAMMENT)**	22
8.	**REHABILITATION DU RESEAU DE VOIES DE COMMUNICATION**	24
9.	**ACHEMINEMENT, STOCKAGE ET MISE EN PLACE DU MATERIEL IMPORTE PAR LE PROJET**	25
10.	**CALENDRIER DES ACTIONS A ENTREPRENDRE**	26
	CONCLUSION	27
	ANNEXES	28

INTRODUCTION

La présente mission, qui s'est déroulée sur cinq jours, du 7 au 11 août 1996, avait pour but de faire le point, avec les différents partenaires concernés, de l'état d'avancement du Projet dans la région du Sud-Kivu.

La mission avait été remarquablement préparée par le Père Didier de FAILLY qui constitue la **mémoire en matière de Développement** au Sud-Kivu et qui assure, bénévolement et avec beaucoup de dynamisme, le rôle de représentation du Projet dans la région.

Les points suivants ont pu ainsi être abordés en un minimum de temps :

- Enquêtes et études de faisabilité en cours ;
- Choix des opérateurs chargés de la transformation des produits ;
- Possibilités d'appui à la maintenance et à la fabrication locale des matériels ;
- Mise en place d'un système d'appui au crédit ;
- Mise au point d'un système de suivi et de conduite du Projet sur place ;
- Choix des organismes partenaires et structuration du milieu ;
- Approvisionnement de la région en aliments énergétiques (huile de palme notamment) ;
- Réhabilitation du réseau de voies de communication ;
- Acheminement, stockage et mise en place du matériel importé par le Projet,
- Calendrier des actions à entreprendre.

1. ENQUETES ET ETUDES DE FAISABILITE EN COURS :

Il s'agit des enquêtes et études dont les termes de référence avaient été définis par le Chef de Projet lors de la mission précédente au Sud-Kivu et qui avaient été confiées à différents consultants nationaux, partenaires du Projet sur place.

1.1. Mouture des céréales et du manioc dans la zone de WALUNGU

Etude confiée à **SENGI BANGAMA** chercheur au Programme de Recherche - Développement de l'**INERA** à **MULUNGU**.

Cette étude répond à une demande forte exprimée par les femmes et associations de femmes de la région notamment à travers l'Union de Groupements **SADEC/YOLOLA**.

L'objectif de l'introduction des moulins à moteur est non seulement de soulager les femmes surchargées par les travaux agricoles et les corvées quotidiennes (portage, collecte de l'eau, du bois etc. ..) mais aussi de produire des surplus commercialisables sur les marchés locaux (amélioration du plan de trésorerie de l'exploitation agricole).

L'étude réalisée est très insuffisante et doit être fortement approfondie notamment en ce qui concerne :

- La situation géographique des quatre sites concernés ;
- L'aire de production correspondante et les quantités réellement produites pour chaque espèce (maïs, sorgho, manioc, soja etc.) ;
- Les coûts pratiqués actuellement dans la région ;
- La conduite de l'atelier de mouture (mode de gestion, choix et rémunération du meunier, maintenance etc. ..) ;
- La rentabilité de l'opération.

Le cas de l'alimentation en électricité d'un des moulins (pose d'une ligne électrique) doit être également précisé tant au plan technique (régularité et qualité de l'approvisionnement en énergie) qu'économique (coût de l'électricité fournie par l'organisation confessionnelle productrice).

Les autres moulins seront équipés de moteurs thermiques diesel.

L'étude déterminera le nombre de moulins à mettre en place.

Cette nouvelle étude bénéficiera, comme les suivantes, de la participation de Messieurs **NYOLE HASSANI**, Directeur de l'INERA à MULUNGU, pour la partie technique, et **RAMAZANI MUSONGO**, Représentant du RAFAD à BUKAVU, pour la partie économique (cf. infra paragraphe ''5'' Comité de Pilotage du Projet).

1.2. Traitement du CAFE ARABICA :

Etude confiée à **SENGI BANGAMA**.

Bien que les cours du Café à la production soient anormalement bas (demande faible aux mains de quelques rares acheteurs), le problème du traitement des cerises de café par voie humide est posé par l'ensemble des producteurs tant en ce qui concerne le dépulpage immédiat que le déparchage ultérieur.

Des dépulpeuses à chassis en bois, fabriquées localement, copiées sur des dépulpeuses manuelles, importées autrefois, sont utilisées par certains producteurs mais le système de dépulpage constitué d'un tambour recouvert de tôle perforée se détériore au bout de quelques heures de marche.

Cette étude qui est, comme la précédente, très incomplète doit être reprise intégralement afin de préciser :

- Le nombre de planteurs, les superficies, et, éventuellement, le nombre d'arbustes concernés ;
- La part du verger en culture pure, en plantation dispersée ou en haie fruitière ainsi que sous bananeraie ;
- Les quantités effectivement produites ;
- La rentabilité des opérations de traitement mécanique successives.

Bénéficiant des renforts indiqués précédemment elle portera exclusivement sur les zones de **WALUNGU** et de **KABARE** et sera complétée ultérieurement pour l'ensemble du **BUSHI** (cf infra paragraphe 6).

1.3. Fabrication d'aliments pour le petit élevage :

Etude confiée au **Docteur MUHIRE André,** Responsable du **BREDI (Bureau de Recherches et Etudes pour le Développement Industriel BUKAVU - MULUNGU)**.

Cette étude a pour but la création et l'équipement de l'Association de Producteurs d'Aliments pour Bétail **DPEK (Développement du Petit Elevage au KIVU - MULUNGU).**

Beaucoup plus détaillée que les précédentes, elle a été réalisée sur des bases de prix surévaluées et devra être reprise à partir des coûts des équipements fournis dans le cadre du Projet pour la fabrication de provende.

De même, les montants avancés pour les fonds de roulement et le fonctionnement devront être nettement revus à la baisse.

L'étude devra également, au plan technique, aller dans le sens d'une simplification des formules proposées en tenant compte néanmoins des possibilités d'approvisionnement en produits de base.

1.4. Fabrication de farine de manioc stabilisée

Etude confiée au Docteur **MUHIRE André**, responsable de **BREDI**.

L'opération de mouture au broyeur à marteaux des racines de manioc après rouissage et séchage ne représentant qu'une faible part du traitement complet du produit, sa justification économique est essentielle.

Cela n'apparaît pas dans l'étude actuelle qui ne fait pas ressortir les possibilités de durabilité et de reproductibilité de l'opération.

Cette étude doit être reprise dans les mêmes conditions et avec les mêmes appuis que les précédentes.

Elle devra en outre s'intéresser aux aspects suivants :

- qualité des farines produites en fonction des différents ''crus'' correspondant à la diversité des modes de rouissage et de séchage utilisés (types de moisissures etc. ..).
- populations cibles ;
- mode de conditionnement en fonction des populations cibles.

1.5. Traitement de la pomme de terre et de la patate douce

Etudes confiées à Monsieur **FERUZI**, Chercheur - Technologue du Programme National de Recherche sur les Plantes à Tubercules et Racines de l'**INERA** à **MULUNGU**.

Pomme de terre :

L'objectif de l'étude est d'évaluer la rentabilité de produits de **''grignotage''** tels les **chips** pour la vente dans les villes ou les centres urbains comme **BUKAVU.**

L'étude présentée est très insuffisante non seulement en matière technique et économique mais aussi et surtout en ce qui concerne la conduite de l'opération.

Ainsi, le groupement de producteurs qui devrait prendre en charge une telle opération n'est toujours pas constitué.

Comme pour les opérations présentées précédemment, les aspects de conditionnement et de commercialisation sont essentiels.

L'étude doit être reprise entièrement grâce aux appuis envisagés pour les autres études.

Patate Douce :

L'étude demandée concerne la faisabilité technique et économique de la fabrication de pâtes alimentaires à partir de patates douces.

Aucune étude précise n'a pu être fournie.

Il a été conseillé à Monsieur **FERUZI** de décrire, dans un premier temps, le procédé de fabrication et de faire des tests de dégustation avant de procéder, avec l'équipe du **Comité de Pilotage du Projet**, à une véritable étude de faisabilité.

1.6. Traitement du paddy

Une étude de faisabilité concernant le **décorticage du paddy** à l'aide de matériels de type **ENGELBERG**, non programmée jusqu'à présent, sera réalisée, dans la région de **FIZI**, par Messieurs **NYOLE HASSANI** Directeur de l'INERA à MULUNGU et **MULALA BAHATI** Responsable de la SOCOODEFI à KAZIMIA, pour les aspects techniques, et, par Monsieur **RAMAZANI MUSONGO** Représentant du RAFAD pour les aspects économiques.

Une comparaison avec les résultats obtenus par la rizerie semi-industrielle de **KIRINGIYE (CDC)** sera réalisée tant en ce qui concerne les rendements quantitatifs et qualitatifs que les coûts de transformation.

2. CHOIX DES OPERATEURS CHARGES DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS

Les choix effectués précédemment en ce qui concerne les opérateurs chargés de la transformation des produits sont confirmés. Ils seront éventuellement complétés par quelques partenaires identifiés en marge des études de faisabilité et des essais pratiques de matériels programmés d'ici la fin du mois d'Août.

Les opérateurs retenus définitivement sont les suivants :

2.1. CEPRAMAL : Centre pour la Production et l'Alimentation dépendant du Centre OLAME

Le **CEPRAMAL** assure la production des farines infantiles ''**MASOSO**'' à base de Maïs, de Sorgho et de Soya. Cette production subit une concurrence déloyale en raison de l'importation, par le PAM, d'une farine identique dénommée ''SOSOMA'', fabriquée au KENYA. Une intervention vigoureuse a déjà été faite auprès de cet organisme.

Certaines des recommandations formulées, lors de la mission d'appui effectuée du 20 avril au 4 mai 1996 par **Nadine ZAKHIA**, à propos notamment de la composition des farines, sont déjà appliquées. Madame **Mathilde MUHINDO MWAMINI**, responsable du Centre, attend le rapport de mission de l'intéressée. Les autres productions du Centre : Pain, biscuits etc.., moins rentables, n'entrent pas pour l'instant dans le programme conduit dans le cadre du Projet.

2.2. SADEC/YOLOLA - à MUSHINGA (Zone de WALUNGU). Syndicat pour l'Autopromotion et le Développement Communautaire

Cette **Union de Groupements** animée par des associations de base particulièrement dynamiques, en majorité féminines, collabore avec le Projet dans de nombreux domaines :

Traitement du Café Arabica en humide
Dépulpage et déparchage des cerises de café à l'aide de petites machines entrainées manuellement (Etudes de faisabilité en cours).

Transformation des produits vivriers
Broyage de maïs, sorgho, soja, manioc etc. à l'aide de broyeurs à marteaux à moteur (Etudes de faisabilité en cours).

Résolution de la contrainte de transport
Appui à la fabrication sur plan, par une association de menuisiers membre de SADEC, de brouettes et de charrettes à traction asinienne avec promotion simultanée de l'élevage des animaux de trait (fourniture de plans par le Projet).

2.3. BRIGADE CAFE DE KAVUMU (Association de Planteurs de café de la zone de KABARE)

Cette Association, qui fait partie de la plate-forme de **KABARE**, animée par l'ONG **ADI-KIVU** souhaite, comme **SADEC**, pouvoir améliorer la qualité de son café ARABICA.

Comme à **WALUNGU**, des Dépulpeuses et des Déparcheuses manuelles seront introduites, dans la zone de **KABARE**, par l'intermédiaire de cette Association (Etudes de faisabilité en cours).

Une Union de Planteurs de Café Arabica est en cours de création sous l'impulsion de ces deux Associations (cf. infra paragr. 6).

2.4. Centre de Développement Communautaire (CDC) de KIRINGIYE

Le **CDC** étant particulièrement performant en matière de traitement du paddy, l'intervention du Projet est limitée au suivi du processus de production du riz blanc et au recueil de données normatives en matière de rendement au décorticage, et de taux de brisures, qui sont liés non seulement aux conditions d'usinage mais encore aux caractéristiques variétales et au mode de récolte.

Des activités autres que la transformation des produits vivriers seront conduites par le Projet en collaboration avec le **CDC**. Elles concernent plus particulièrement la résolution de la contrainte de transport par l'introduction de charrettes à traction bovinienne (cf. infra paragr. 3).

2.5. GEADES : Groupe d'Etudes pour le Développement du Sud KIVU à MBOKO (ASBL)

Le **GEADES** apporte un appui à de nombreuses Associations ou Groupements de la zone de **MBOKO** dont **EBABI** et la **COOZAFI** qui sont des partenaires directs du Projet.

L'appui du Projet au **GEADES** porte en priorité sur l'organisation des chantiers de production d'huile de palme à l'aide de malaxeurs traditionnels (Munyonga ou Kamunyonga) afin d'améliorer la propreté et la qualité de l'huile ainsi produite.

Le site de **KABUMBE,** situé en bordure de la route **UVIRA - MBOKO** (à 33 Km d'UVIRA) au croisement d'un cours d'eau à débit constant et abondant, qui présente une très forte concentration de ''munyonga'' témoignant de l'importance de la palmeraie environnante constituée de DURA et de TENERA (introduits par le programme KIVU et qui sont aujourd'hui en pleine production) est particulièrement propice à l'intervention du Projet.

Il s'agit d'un site privilégié pour un travail en partenariat entre le Projet et **GEADES** , d'autant plus qu'on y trouve des **Extracteurs Mécaniques d'Huile de Palme** qui sont inutilisés et qui seront mis en ordre de marche et expérimentés très prochainement par une équipe du Projet (cf. infra paragr. 7).

Ces trois extracteurs sont des Presses horizontales à vis :

- Une de marque **ALTECH** à moteur ROBIN (Fabriquée en France) mise en place par l'association de femme **UWAKI** (BUKAVU), qui n'a jamais marché à cause, semble-t-il, du moteur.

- Deux de marque **CALTECH** (**O.P.C./APICA** CAMEROUN) à manivelle et à volant, mises en place par l'Association **CADIC** d'UVIRA. En fonctionnement de 1991 à fin 1993, leur l'utilisation régulière n'a pas repris malgré l'intervention d'un représentant du constructeur venu de DOUALA.

Ces presses sont pré-réglées pour traiter uniquement des noix de la variété améliorée **TENERA** et inutilisables avec le **DURA** ou avec des mélanges de noix des deux variétés. Leur rendement est intéressant : de l'ordre de **100 Kg/heure** avec une production d'huile en continu, sans rinçage à l'eau, voisine de **30 litres d'huile pour 100 Kg de noix fraîches de la variété TENERA.** Ces presses présentent, malgré leur prix élevé, un intérêt pour diversifier les méthodes d'extraction de l'huile de palme (mode de motorisation proposé à étudier et à adapter dans un contexte d'utilisation par des associations de groupements de producteurs). **Le projet procédera très prochainement à l'étude technique et économique de ces matériels** (cf. infra paragr. 7).

Des prototypes de malaxeurs améliorés seront introduits ultérieurement (courant octobre) en provenance de **CAPITA** à BUTEMBO et du **CMA** à BUKAVU (cf. infra paragr. 3).

GEADES produit également du savon à partir d'huile de palmiste en provenance de **BARAKA** (SOGELAC), qui constitue une source de revenu importante.

Comme dans toutes les palmeraies, les noix ne sont pratiquement pas utilisées après défibrage et extraction de l'huile de palme , elle servent le plus souvent de combustible pour faire chauffer les noix fraîches.

Mis à part un concasseur manuel à mouvement alternatif, proposé par le **KIT** (Institut Royal des Pays-Bas à WAGENINGEN) à travers des ONG Hollandaises, et qui est extrêmement coûteux (2.300 US $ rendu BUJUMBURA (cf. infra paragr. 7) il n'existe, jusqu'à présent, aucun matériel de concassage ou de décorticage des noix de palme qui soit à la fois fiable et peu coûteux.

2.6. EBABI : Union des Planteurs de Palmier à Huile de MBOKO (Emo ya Balemi ba Bikaci).

Cette association, qui bénéficie de l'appui du **GEADES,** produit essentiellement de l'huile de Palme à partir de palmiers de type **DURA**, et, de **TENERA** introduits dans le cadre de l'ancien Programme KIVU (Union Européenne) qui viennent d'entrer en production.

L'extraction d'huile de palme est effectuée avec des malaxeurs traditionnels (Munyonga).

EBABI possède aussi une **presse à vis verticale** de marque **CALTECH (APICA - CAMEROUN)** mise en place dans le cadre de l'ancien programme KIVU (Union Européenne) qui est inutilisée. L'entraînement par des bras fixés horizontalement à la partie supérieure de la vis de pressage (de type manège) n'a jamais fonctionné. Les bras, démontés, sont à priori trop courts pour permettre un entraînement, par deux hommes, sans trop d'effort, et le local est inadapté (trop petit et trop fermé) .

Ce matériel sera mis à l'épreuve par une équipe du Projet d'ici la fin Août, dans les conditions énoncées précédemment (cfr. infra paragr. 7)

2.7. COOZAFI : Coopérative Zaïroise Agricole de FIZI / KABOLA à MBOKO

Comme **EBABI**, cette coopérative, dont le siège est à MBOKO, bénéficie de l'appui du **GEADES**. Ses activités sont beaucoup plus diversifiées :

- Extraction d'huile de palme ;
- Amélioration de la palmeraie par la diffusion de plants sélectionnés (**Tenera**) ;
- Production et traitement du café **Robusta ;**
- Exploitation d'une concession forestière pour la production de bois rouge.

Les activités de transformation bénéficient d'un appui du Projet dans le cadre de la première phase :

- Transformation des noix de palme

Le projet apportera, dans ce domaine, un appui à l'organisation des chantiers de transformation des noix de palme à l'aide des malaxeurs ''**Munyonga**''. Des malaxeurs améliorés, conçus par des artisans, à partir d'un cahier des charges établi par le Projet, seront mis à l'épreuve à **MBOKO** dès qu'ils seront disponibles.

Le problème du stockage, du conditionnement et de l'évacuation de quantités importantes d'huile de palme a été posé au Projet par la **COOZAFI**.

- **Transformation du café**

Les matériels de traitement du café introduits par le Projet dans le SUD-KIVU concernent essentiellement la transformation du café **Arabica.**

Toutefois, des **déparcheurs** et **un véritable décortiqueur** seront utilisés à **MBOKO** pour le **décorticage du café Robusta**.

Bien que les superficies en café robusta soient en nette régression (substitution par des palmiers Tenera) en raison de la faiblesse de la demande et surtout de propositions de prix peu incitatives de la part des acheteurs, l'importance du potentiel de production restant (aucune attaque de trachéomychose n'a été observée) milite en faveur d'un traitement local des cerises de café.

Une récolte à pleine maturité, un décorticage mécanique et un triage sévère, effectués sur place, devraient en effet permettre la mise sur le marché de produits de qualité, et, partant d'obtenir des prix attractifs susceptibles de favoriser la diversification des sources de revenu des **Groupements de Planteurs** concernés.

2.8. SOCOODEFI : Solidarité et Coopération pour le Développement de FIZI à FIZI-KAZIMIA et BARAKA (ASBL)

Les activités de cette importante Association, qui bénéficie d'appuis financiers extérieurs (**ECCO** notamment) et dont le siège est à **FIZI (KAZIMIA)** sont aussi très diversifiées :

- Promotion de la culture du riz inondé et pluvial ;
- Transformation du riz (battage, vannage, décorticage) ;
- Appui au transport (Développement de la traction bovinienne) ;
- Appui à la pèche artisanale ;
- Développement rural.

La culture du riz, inondable ou semi-pluvial, est appelée à se développer fortement dans la zone de FIZI d'autant plus qu'il existe, au Sud de BARAKA, après la rivière Mutambala, une grande plaine couvrant quelques milliers d'hectares (Plaine KENYA) totalement inexploitée à la suite de la destruction, par des pêcheurs, d'une digue qui la protégeait de l'inondation. Cette plaine pourrait, après remise en état de la digue, être exploitée pour la culture du riz, voire même du cotonnier, en rotation avec le riz (Propositions faites à la Cotonnière du Lac).

L'importance des possibilités de développement de la culture explique pourquoi la collaboration de la **SOCOODEFI** avec le **Projet** concernera, en priorité, le **traitement post récolte du riz** comprenant les opérations suivantes :

- battage : batteuse à moteur thermique équipée d'un système simple de nettoyage par ventilation ;
- vannage : vanneuse à main ;
- décorticage : décortiqueuse à riz de type Engelberg entraînée par moteur thermique.

La réussite du décorticage du paddy est liée aux conditions de récolte et de séchage au champ (clivage important en cas de séchage direct au soleil). Cet aspect revêt une grande importance dans le cas de l'utilisation des décortiqueurs de type Engelberg sans précalibrage du paddy. Des fiches techniques seront élaborées par le Projet en collaboration avec la **SOCOODEFI** afin d'améliorer le pourcentage de grains entiers après décorticage, et, en conséquence, la qualité du produit à commercialiser.

De même, des **variétés de riz pluvial à cycle court et moyen** (déjà expérimentées dans la plaine de la **RUZIZI**) seront introduites. Il s'agit des variétés **IRAT 144, 170, 177, 216** et **262.**

La **SOCOODEFI** souhaite pouvoir acquérir un groupe électrogène susceptible d'entraîner simultanément plusieurs matériels.

Un tel investissement n'étant pas prévu au cours de la première phase du Projet, l'étude de faisabilité programmée dans la seconde quinzaine d'Août (cf. supra paragr. 1) et une prochaine visite du chef de Projet permettront de vérifier le bien fondé de telles orientations (possibilité de combiner le décorticage du riz et le décorticage du café ainsi que la mouture d'autres céréales...).

L'intervention du Projet portera également sur la résolution de la contrainte de transport par l'introduction de charrettes à traction bovinienne (cf. infra paragr. 3).

2.9. D. PEK : Développement du Petit Elevage au KIVU (MULUNGU)

Localisée à **MULUNGU** , cette association créée par Messieurs **MUHIRE André**, responsable du **BREDI** (Bureau de Recherches et Etudes pour le Développement Industriel BUKAVU-MULUNGU) et **NYOLE HASSANI** Directeur du Centre de Recherches de l'**INERA** à MULUNGU, produit à l'aide d'un vieux broyeur à marteaux remis en état, divers aliments pour l'élevage (volailles pour la croissance, la chair et la ponte ; lapins, porcs, vaches laitières etc..) qu'elle commercialise déjà, après un mélange manuel, en quantités non négligeables (aliment pondeuse notamment).

Les préalables posés antérieurement par le Projet pour une collaboration avec **D.PEK** ne sont toujours pas résolus il s'agit entre autres du dépôt des statuts de l'association qui reste, jusqu'à présent, informelle, et de la signature d'un contrat avec l'**INERA** pour l'utilisation de locaux et surtout pour la fourniture d'énergie électrique.

L'étude de faisabilité concernant ce Projet devrait être terminée fin Août (cfr. supra paragr. 1).

Un certain nombre de difficultés techniques subsistent plus particulièrement au niveau de l'importation des additifs incorporés aux farines (vitamines, vaccins, sels minéraux) et surtout de l'introduction de poussins d'un jour sélectionnés et sexés pour l'élevage des volailles.

L'appui envisagé par le Projet consiste en la fourniture d'une **Unité de fabrication de provende** comprenant un broyeur à marteaux et un mélangeur montés en série et entraînés par des moteurs électriques.

3. POSSIBILITES D'APPUI A LA MAINTENANCE ET A LA FABRICATION LOCALE DES MATERIELS AGRICOLES

En dehors de **CAPITA (Centre Pilote en Technologies Appropriées)** à **BUTEMBO**, très éloigné de **BUKAVU**, qui fabrique différents petits matériels et notamment un malaxeur à noix de palme à manivelle inspiré du ''munyonga''* (trois exemplaires seront introduits prochainement au SUD-KIVU), deux autres partenaires, localisés à BUKAVU, ont été retenus par le Projet pour assurer la maintenance des matériels de transformation des produits ainsi que la fabrication, sur place, de matériels non disponibles sur le marché international et correspondant à des besoins correctement identifiés.

3.1. SODERZA

Dirigée par un Ingénieur Civil d'origine Iranienne, **SODERZA** est l'atelier de maintenance et de fabrication le plus performant de **BUKAVU.**

Ses compétences sont particulièrement étendues, elles comprennent l'usinage, la mécanosoudure, la mécanique générale, la menuiserie métallique et bois etc..

Cette société réalise, en séries très limitées, des turbines accompagnées de leur équipement amont et aval pour la production d'électricité, des moulins à marteaux, des petites batteuses à riz, des décortiqueuses à arachide, des presses à briques etc.. Elle est capable de monter n'importe quelle opération de maintenance en concevant entièrement des pièces selon modèle.

En dehors de l'aluminium et du bronze (des jets de bronze en provenance du **RWANDA** sont encore disponibles sur place) **SODERZA** n'a pas la possibilité de réaliser des pièces de fonderie en acier (Deux fours sont en cours de montage par **CAPITA** à **BUTEMBO**).

SODERZA est sans doute le meilleur partenaire pour assurer la maintenance des matériels introduits par le Projet. Cette société peut également réaliser, pour le compte du Projet, des prototypes et des préséries, à condition de lui fournir des plans et un cahier des charges. Le responsable est d'accord pour collaborer dans ce domaine avec le Projet. La contrainte majeure se situe au niveau de l'approvisionnement en ferraille et en pièces détachées (paliers, roulements, transmissions etc..).

---

* « **Rapport de Mission au SUD et au NORD KIVU du 22 avril au 9 mai 1996** ». EDI - IRFED/CIRAD. Projet Valorisation des Productions Agricoles en Zones de Grand Défi Alimentaire au ZAÏRE. Mai 1996. Par Jacques MONNIER. (15 pages multigraphiées).

Dans cette optique des plans de **charrettes Asinienne** et **Bovinienne** seront fournis par le Projet dès la prochaine liaison sur **BUKAVU** à l'issue de la présente mission.

Seront également construits, sur plan, à **BUKAVU**, deux prototypes de matériels de transformation :

Une décortiqueuse manuelle alternative à arachide dont les plans ont déjà été fournis au **SNV** début 1994 (Décortiqueuse à batteur et contrebatteur recouverts de grillage à maille carrée. Prototype réalisé par Monsieur **NSIMBA**).

Un décortiqueur à noix de palme entraîné soit par un moteur électrique soit par un moteur thermique (Prix plafond fixés respectivement à 1500 et 3500 US $ moteur compris).

L'adaptation d'un décortiqueur à riz de type ENGELBERG est aussi envisagée dans un second temps, pour le décorticage en sec du café (Robusta notamment).

3.2. C.M.A.

Il s'agit d'une association de plusieurs artisans de **BUKAVU** regroupés dans la zone industrielle.

La **CMA** comprend des ateliers de mécanosoudure et de chaudronnerie, de fabrication de menuiserie métallique et de menuiserie en bois, de rebobinage de moteurs électriques, de sellerie et de cordonnerie, de savonnerie etc..

La partie qui nous intéresse est relativement développée mais semble en perte de vitesse en raison, non seulement de la très forte réduction de la demande, mais aussi et surtout, de l'absence d'encadrement par des professionnels aux compétences étendues qui permettraient de discerner, dans une demande aussi désordonnée qu'utopique, trop souvent soumise à un dévoiement de la technologie appropriée, ce qui correspond vraiment à des besoins réels et est susceptible de déboucher sur des marchés porteurs.

L'atelier, membre de la confédération, qui semble le plus compétent est **ACEM (Atelier de Construction et Expertise des Equipements Electromécaniques).**

Il a été créé par **MUSHA GALUSA NYAKALALA** surnommé ''**TELE**'' qui est depuis quelques années, conseiller technique d'une ONG du CAMEROUN (retour probable fin 1997).

Cet atelier a fabriqué, dans le passé, plus de 50 moulins à marteaux entraînés par des moteurs électriques de récupération remis en état. Son activité actuelle est limitée au rebobinage de moteurs électriques (sans doute jusqu'à épuisement du stock de fil électrique) et à la maintenance de matériels (moulins, presses etc.).

Selon son créateur, présent sur place lors de notre dernière visite, l'ACEM est capable de fabriquer des moulins à meule, des décortiqueurs de céréales, des presses à huile à vis verticale pour l'arachide, des séchoirs solaires en tôle et film plastique pour les fruits (joues de mangue, papayes, bananes etc..).

Il peut aussi réaliser, sur place, des malaxeurs de noix de palme améliorés.

Cet atelier ne retrouvera sa pleine capacité, qu'après le retour de son créateur, à condition que ce dernier puisse répondre à une demande correctement formulée et ne laisse pas trop divaguer son génie inventif.

Un autre artisan, dont nous n'avons pas retenu le nom, fabrique à l'unité, pour le traitement des amandes de palmiste produites à **BUNIAKIRI,** une presse qui, compte tenu de son surdimensionnement pourrait être utilisée en concasseur pour l'obtention de l'huile de palmiste à partir de noix de palme non décortiquées.

Cette machine constitue un bon exemple de ce qu'il ne faut pas faire : dépense d'énergie exorbitante pour de piètres résultats, coût disuasif etc..

Réalisée à partir de pièces et d'éléments de matériels de récupération (provenant de carrières et de mines), elle est entièrement soudée et pratiquement sans boulonnage. Elle est, en conséquence, très difficile à déplacer (poids supérieur à 300 Kg) et est difficilement réparable sans intervention du constructeur (pièces travaillantes non démontables).

L'ensemble de ces ateliers présente toutefois un intérêt pour le projet notamment pour la réalisation de préséries de petits matériels (Egrenoirs à maïs, presses etc..) à condition de mettre sur pied une organisation pour l'approvisionnement en matériaux à partir des pays situés à l'Est du ZAÏRE.

4. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'APPUI AU CREDIT

L'appui au crédit pour le renouvellement et l'acquisition des matériels de transformation des produits agricoles, comme des autres matériels susceptibles de faire l'objet d'une promotion dans le cadre du Projet (charrettes, brouettes, bicyclettes, charrues etc..), constitue une des clefs de voûte de la réussite des actions entreprises car elle est le garant de leur durabilité et de leur reproducbilité.

Le Projet bénéficie pour cela de la présence, à BUKAVU, d'une antenne du **RAFAD (Recherche et Application de Financements Alternatifs au Développement)** à GENEVE dont le représentant local est Monsieur **RAMAZANI MUSONGO**, spécialiste de l'**Epargne** et du **Crédit**. Particulièrement dynamique il possède, par ailleurs, des compétences étendues notamment en matière économique pouvant être valorisées dans le cadre du Projet.

Monsieur **RAMAZANI** est secondé par Monsieur **MITIMA** René, issu comme lui, du Mouvement Associatif qui a abouti, dans les années quatre vingt, à la réussite du système d'épargne et de crédit **(COOPEC - COOCEC)** mis en place avec l'appui de la Coopération Canadienne.

Monsieur **MITIMA** est plus spécialement chargé de la mise en place au SUD et au NORD-KIVU du **PCK (Programme Crédit KIVU)**. Le programme vient de démarrer après 2 à 3 années d'enquêtes préalables, de formation et de structuration. Il a abouti à la création de comités locaux d'épargne et de crédit qui assurent le contrôle de l'épargne et du crédit à court terme.

Le crédit adapté au financement du matériel agricole, qui représente des investissements importants, est un crédit à moyen terme limité à 2 ou 3 ans selon l'importance des sommes mises en jeu.

Un projet de convention de collaboration a été élaboré et soumis à l'approbation du RAFAD à GENEVE et de sa représentation à BUKAVU.

Il est approuvé dans ses grandes lignes et sera signé à l'occasion de la toute prochaine mission du Chef de Projet sur **BUKAVU**.

Le taux moyen du crédit pour le moyen terme n'excédera pas 10 %.

Chaque opérateur signera avec le **RAFAD**, dès la remise du matériel dont il est attributaire, un contrat stipulant entre autres les modalités de remboursement du capital et des intérêts (sur la base des prix CAF - HTT).

Le capital versé sera affecté à la constitution d'un fonds d'épargne utilisable par le **RAFAD,** pour d'autres crédits, et par les opérateurs pour le renouvellement du matériel, en fin d'amortissement technique, ou pour des investissements effectués, le cas échéant, par d'autres opérateurs.

Les intérêts constitueront la rémunération de l'organisme de crédit jusqu'à un certain niveau (de 75 à 80 %) le reste servant à alimenter un fonds de réserve.

L'importance des sommes mises en jeux étant relativement faible, une rémunération fixe, proportionnelle à l'importance du dossier de crédit, sera versée au **RAFAD** pour chaque dossier (correspondant aux frais d'ouverture et de suivi des dossiers).

Par ailleurs, afin d'obtenir une bonne implication du Représentant du **RAFAD** dans les activités du Projet, celui-ci participera aux études de faisabilité (cfr. Supra paragr. 1) qui seront rémunérées conformément à la circulaire interne n° 02/96 du 22 avril 1996. Il participera également au suivi du Projet par l'intermédiaire d'un **Comité de Pilotage restreint** et bénéficiera à ce titre d'une rémunération mensuelle fixe (cfr. Infra paragr. 5).

Le démarrage effectif des activités de crédit à moyen terme dans le **SUD-KIVU** interviendra dès la signature de la **convention RAFAD - PROJET** qui sera effective lors de la prochaine mission du Chef de Projet sur BUKAVU prévue au début de la seconde décade de septembre.

5. MISE AU POINT D'UN SYSTEME DE SUIVI ET DE CONDUITE DU PROJET SUR PLACE

Comme indiqué à l'issue de la précédente mission au **SUD-KIVU** (cfr. supra paragr. 3 - Rapport cité), la création d'un comité local de suivi regroupant des représentants des principales ONG partenaires du Projet, des organismes de Recherche, d'Enseignement Supérieur et de Crédit a été abandonnée tout au moins pendant la première phase du Projet.

Une ligne budgétaire sera prévue, lors de la seconde phase du Projet, pour la création et le fonctionnement de ces comités de suivi élargis qui serviront entre autres de relais pour **l'appropriation des résultats du Projet** par les **différents acteurs du développement dans la région du SUD-KIVU** et ouvriront la voie à la conception et à la mise en œuvre d'un embryon de Politique Régionale de Développement .

Dans la phase actuelle, le suivi du Projet sera assuré par un **Comité de Pilotage** restreint composé de deux personnes qui sont désormais partie prenante dans la conduite du Projet. Il s'agit de Messieurs **RAMAZANI MUSONGO**, Représentant du RAFAD à Bukavu et **NYOLE HASSANI**, Directeur de l'INERA à Mulungu.

Le Comité de Pilotage ainsi créé se réunira chaque fois que nécessaire et au moins deux fois par mois en présence du **Père Didier DE FAILLY,** créateur du **BEST,** qui assurera la liaison avec **KINSHASA**.

Une réunion plus élargie se tiendra chaque mois à l'occasion de la mission de contrôle du Chef de Projet . Cette réunion sera présidée par le **Président du CRONG - K.**

Les deux membres du **Comité de Pilotage** sont chargés de rédiger les comptes rendus correspondants.

Ils bénéficieront d'une rétribution mensuelle fixe qui couvrira les frais de déplacement, de dactylographie et de tirage engagés par les intéressés, ainsi que leurs émoluments, dont la première sera versée fin septembre 1996.

Ils réaliseront, à la demande, toute étude technique ou économique selon les modalités de rémunération définies dans la circulaire n° 02/96 du 22 avril 1996.(cfr. Supra paragr. 1 et infra paragr. 7).

Une phonie appartenant au Projet sera mise à disposition de Monsieur **RAMAZANI** afin d'assurer les liaisons quotidiennes avec le chef de Projet et les **ONG locales** disposant de moyens de communication. Ce matériel de transmission sera remis au **CNONG (Collectif National des ONG à KINSHASA**) pour homologation avant livraison à l'intéressé.

Le **RAFAD** disposant d'un téléphone cellulaire, le Chef de Projet aura la possibilité d'entrer en contact en permanence avec Monsieur **RAMAZANI.**

6. CHOIX DES ORGANISMES PARTENAIRES ET STRUCTURATION DU MILIEU

Le **CRONG-K** (Collectif Régional des ONG du KIVU), présidé par le Docteur MITEO, est le **partenaire principal du Projet au niveau régional** et son intermédiaire auprès des **Autorités Administratives Locales**.

Trois des principales ONG du SUD-KIVU constituent également des partenaires permanents du Projet. Elles sont les suivantes

ADI-KIVU (Action pour le Développement Integré au KIVU)

ASBL, ADI-KIVU est une véritable **ONG de Développement** qui a largement fait ses preuves dans la région. De création relativement récente (1987) elle a la confiance à la fois des bailleurs de fonds et des organisations paysannes de base

CAB (Comité Anti-Bwaki)

ASBL, CAB est une des plus anciennes ONG du KIVU (créée en 1965). Conçue à l'origine pour lutter contre le KWASHIORKOR, elle encadre de nombreuses associations de femmes. Elle étend de plus en plus ses activités dans le domaine du développement agricole (mouture des céréales, vulgarisation du portage par des ânes, développement de certaines cultures etc.).

CDC (Centre de Développement Communautaire)

ASBL dépendant du diocèse d'UVIRA. Localisée à **KIRINGIYE,** dans la plaine de la RUZIZI, elle encadre 50.000 paysans avec sept agents d'encadrement. Elle couvre la totalité de la filière riz dans la zone concernée, depuis la production jusqu'à la commercialisation. A ce titre, elle entre parfaitement dans les objectifs du Projet.

Les organismes de recherche régionaux : le Centre de Recherche de l'**INERA** à **MULUNGU** et le **CRSN** de **LWIRO** ainsi que le **CEMUBAC** constituent également des partenaires permanents qui oeuvrent en **amont du Projet**.

Il en est de même de l'**UCB** (**Université Catholique de BUKAVU**) ainsi que d'autres Instituts Supérieurs formant des cadres pour le Développement de la région (cfr. Supra paragr. 3 Rapport cité).

On constate actuellement une méfiance grandissante des paysans et de certains organismes de base vis à vis de certaines ONG, semblable à celle qui a abouti, dans le passé, au rejet des services agricoles officiels et a favorisé la création des ONG et surtout d'un mouvement associatif sans précédent et irréversible.

Grâce à la fois à sa démarche de type "**Systémique**" (**pluridisciplinaire**) et à une approche "**Filière**" dont les effets sur le développement sont directement palpables parce que sanctionnés par le marché, le Projet peut jouer un rôle de catalyseur entre les organisations locales à tous les niveaux et les principaux acteurs du développement que sont les paysans et les associations paysannes de base.

Le constat cité plus haut ne doit pas être considéré négativement, il s'agit au contraire d'un puissant facteur de développement qu'il faut valoriser pour aboutir à **faire du paysan le principal acteur de son propre développement**.

C'est dans une telle optique que le Projet apporte son soutien à la **promotion d'une Union de Groupements de Planteurs de café ARABICA *.**

Emanation de deux associations de base partenaires du Projet : **SADEC/YOLOLA** et **Brigade Café de KAVUMU** sous l'impulsion de **BASHUSHANA BABA**, dynamique Président de YOLOLA, cette Union de Groupements de producteurs devrait voir officiellement le jour dans le courant du dernier trimestre 1996. Elle bénéficie pour cela de l'appui d'**ADI-KIVU** et de **DIOBASS** (ONG extérieure créée au SENEGAL).

Grâce à une meilleure organisation de la récolte et au traitement mécanique des cerises fraîches, les actions conduites par le Projet dans ce domaine visent l'amélioration de la qualité du produit avec la création d'un **Label** propre au **café arabica du SUD-KIVU.**

Une mise en relation avec des acheteurs internationaux susceptibles d'acheter le produit à un prix incitatif sera alors possible.

Le Projet apporte ainsi son soutien technique et économique à la réussite de cette Union de Groupements de Planteurs.

C'est par de telles actions que pourra être élaborée, en collaboration avec le **CRONG-K** et les Autorités Administratives Régionales, la première esquisse d'une **Politique de Développement Local.**

---

* **« Création d'une Union de Groupements de planteurs de Café Arabica au SUD-KIVU. Compte rendu du séminaire atelier préparatoire »** EDI-IRFED/CIRAD. ADI-KIVU. DIOBASS. Projet Valorisation des Productions Agricoles en Zones de Grand Défi Alimentaire au ZAÏRE. Juin 1996. Par BASHUSHANA BABA. Président de YOLOLA - Auto Promotion et Développement. (34 pages multigraphiées).

7. APPROVISIONNEMENT DE LA REGION EN ALIMENTS ENERGETIQUES (HUILE DE PALME NOTAMMENT).

Dominique BOUNIE, qui a participé à la mission d'identification du Projet en Mai-Juin 1995 a confirmé la mise en évidence, chez une grande partie de la population du SUD-KIVU (essentiellement sur les hautes terres) de **fortes carences énergétiques** qui amplifient les effets des **carences protéïques** invoquées depuis de nombreuses années comme une des principales causes du développement du **KWASHIORKOR**.

Ces carences sont dues non seulement à l'augmentation considérable de la densité de la population (la production devient, du fait de la dégradation de la fertilité, très insuffisante tant en quantité qu'en qualité) mais encore à la rupture de l'approvisionnement en huile en provenance de la cuvette centrale en raison de la destruction du réseau routier et des moyens de transport correspondants (vétusté du parc).

Il existe cependant, au **SUD-KIVU** ou à proximité immédiate, comme l'a si bien montré le **Père Didier de FAILLY** * un verger de Palmier à Huile qui, bien exploité, permettrait de couvrir la consommation locale dans les toutes prochaines années.

Cette palmeraie est composée à la fois de palmiers naturels de type **DURA** et de palmiers améliorés de type **TENERA** introduits dans le cadre **du Programme KIVU** (Union Européenne) et qui, compte tenu de leur précocité, sont maintenant entrés en pleine production.

Elle est répartie sur trois grands axes :

- BUKAVU-KASONGO (sites de MWENGA et KITUTU)
- BUKAVU-UVIRA - FIZI
- BUKAVU-HOMBO (site de BUNIAKIRI)

Les actions conduites par le Projet en matière de traitement des noix de palme portent en priorité sur les deux premiers axes.

La palmeraie du **SUD-KIVU** est nettement sous exploitée pour les raisons déjà évoquées précédemment qui peuvent être rappelées brièvement :

- Insuffisance de matériel pour l'extraction de l'huile de palme ;

---

* « **Extraction des huiles de Palme et de Palmiste au SUD-KIVU** ». Projet d'Appui au Secteur Privé. ONUDI. Décembre 1995. Par Didier de FAILLY s.j. Expert National. (57 pages multigraphiées).

- Manque total de matériel pour le décorticage des noix de palme, qui a pour conséquence l'absence de production d'huile de palmiste.
- Difficulté d'écoulement des produits à cause de la destruction du réseau routier.

Le Projet propose de mettre en œuvre tous les moyens possibles à la portée des opérateurs de base pour exploiter au mieux ces palmeraies. Les actions correspondantes, déjà exposées précédemment, sont les suivantes :

- Organisation des chantiers d'extraction d'huile de palme avec les malaxeurs traditionnels (Munyonga) ;

- Introduction de malaxeurs améliorés fabriqués par des ateliers locaux à un prix voisin de 300 à 350 US $, qui permettraient d'améliorer à la fois le rendement en huile et la productivité du travail ;

- Amélioration du conditionnement de l'huile et prise en compte de l'évacuation et de la commercialisation par les **Groupements de Base** et les **Unions de Groupement** ;

- Introduction de décortiqueurs à noix de palme :
  . **Manuel alternatif** type **KIT** construit localement pour diminuer sont coût actuel qui est exorbitant.
  . **Mécanique à moteur thermique** ou **électrique** d'un débit voisin de 200 Kg/heure. (Une présérie sera construite localement par des ateliers artisanaux cfr. Supra paragr. 3).

Par ailleurs, tous les matériels introduits précédemment pour l'extraction de l'huile de palme et qui sont inutilisés (Presses ALTECH ou CALTECH etc..) peuvent être mis en ordre de marche et utilisés par les opérateurs qui les ont en dépôt.

Le Projet procédera à la remise en état éventuelle de ces matériels ainsi qu'à des essais pratiques à l'occasion des études qui seront conduites au cours de la seconde quinzaine d'Août dans la région de **FIZI**. Cela permettra d'établir des normes d'utilisation et de prévoir des formations appropriées pour les utilisateurs.

8. REHABILITATION DU RESEAU DE VOIES DE COMMUNICATION

L'amélioration de l'approvisionnement de la population du **SUD-KIVU** et plus particulièrement des villes et villages des hautes terres, est soumise à la réhabilitation du réseau de voies de communication (routes principales et pistes de desserte rurale).

Cette réhabilitation constitue le volet principal du **PAR (Programme d'Appui à la Réhabilitation au ZAÏRE)** financé par **l'Union Européenne**.

Les trois grands axes définis précédemment pour le débardage de la production d'huile de palme (et de palmiste) constituent des axes prioritaires pour l'évacuation de la majeure partie des productions du SUD-KIVU.

Le **PAR** a déjà programmé la remise en état d'une partie de ces routes ...

Il a été demandé au **Coordonateur Régional du PAR, Monsieur Jacques ROLAND,** d'adapter certaines réhabilitations aux priorités nouvelles apparues depuis la réalisation des études de faisabilité de ce projet.

De telles adaptations permettraient de valoriser les actions conduites, dans le cadre de notre Projet, en matière de transformation des produits agricoles .

Elles concernent entre autres :

. L'extension de la réhabilitation de l'axe **BUKAVU-KASONGO** au moins jusqu'à **KITUTU** village situé au centre d'une zone de palmeraies. Il s'agit de la route **BUKAVU - KASIKA - MWENGA - KAMITUGA - KITUTU** (cfr. Carte ''2'' située en ANNEXE).

. La réhabilitation de la route **UVIRA FIZI**, uniquement par le biais d'un appui à la réfection des ouvrages (fourniture des moyens nécessaires à la remise en état des platelages en bois des différents ponts). Les pistes qui relient ces ponts peuvent être réhabilitées par des travaux de cantonnage conduits par les organisations de base et les ONG locales.

9. ACHEMINEMENT STOCKAGE ET MISE EN PLACE DU MATERIEL IMPORTE PAR LE PROJET

Le matériel prévu pour le SUD-KIVU arrivera de **KIGOMA** en provenance du Port de **DAR ES SALAM**.

Il sera débarqué au ZAÏRE, après traversée du lac TANGANYIKA, au port de **KALUNDU (UVIRA).**

Le dédouanement sera effectué par la société **SDV** qui possède une représentation à BUKAVU . Les formalités d'exonération se dérouleront à KINSHASA sous la responsabilité du transitaire choisi.

Logé dans deux conteneurs de 20 pieds, le matériel sera acheminé à BUKAVU par de petits camions qui emprunteront la route des escarpements.

Un accord a été passé avec Monsieur **GUISLAIN DE CANDOLLE**, Consul de France, pour stocker les conteneurs dans sa concession. Ces derniers seront achetés au transporteur par l'intermédiaire du transitaire.

Ils seront utilisés pour le stockage du matériel en attendant sa répartition sur les sites choisis à l'issue des études de faisabilité en cours. Ils serviront, par la suite, de magasins pour stocker les pièces détachées, les prototypes de nouveaux matériels, les outillages, ainsi que les produits et ustensiles divers nécessaires à la conduite du projet sur place.

10. CALENDRIER DES ACTIONS A ENTREPRENDRE

Les enquêtes et études de faisabilité qui ont pris un retard considérable devront, grâce au renforcement de l'équipe qui a été décidé à l'occasion de la présente mission (cfr. Supra paragr. 1), être terminées pour la fin Août.

La remise en état et les essais pratiques des matériels inutilisés, recensés dans la région de **FIZI** seront réalisés au cours de la même période.

Une mission du Chef de Projet, prévue lors de la seconde décade de septembre, permettra d'exploiter immédiatement ces études et d'en tirer des conclusions définitives quant au choix des opérateurs et aux actions à entreprendre.

C'est à cette occasion que sera signée la convention de collaboration avec le **RAFAD** et que le **Comité de Pilotage du Projet** sera définitivement mis sur pied.

Une réunion de tous les partenaires du Projet sera organisée à **BUKAVU** au cours de la même période.

C O N C L U S I O N

Les actions du Projet dans le **SUD-KIVU** sont, malgré le retard pris par certaines études de faisabilité, bien avancées.

Cela est dû en grande partie à la connaissance du milieu accumulée antérieurement et aux relations de confiance établies avec la majeure partie des partenaires retenus dans le cadre du Projet.

Cette avance relative par rapport aux autres zones couvertes par le Projet, permettra d'identifier plus rapidement les actions conduites au cours de la seconde phase du Projet.

Les dispositions prises au SUD-KIVU en matière d'**appui au crédit**, de **suivi des opérations** et de **création d'un Comité de Pilotage du Projet** serviront de référence pour les autres régions où le projet est implanté.

Un effort particulier sera fait pour répondre aux besoins de transformation qui ne sont pas totalement résolus par les matériels introduits dans le cadre du Projet (Réalisation de prototypes de matériels pour le traitement des noix de palme, identification de nouveaux matériels pour le traitement du soja etc..).

Une collaboration étroite est envisagée avec le **PAR** qui est rendue possible grâce à la présence à **BUKAVU** du **Coordonateur Régional** qui bénéficie par ailleurs d'une expérience intéressante, en matière de développement, dans d'autres régions du ZAÏRE.

A N N E X E S

CARTES

1. Limites des Pôles de Développement constituant le cadre géographique général du Projet.

2. Région du SUD-KIVU - Localisation de la zone couverte par le Projet Valorisation des Productions Agricoles en Zones de Grand Défi Alimentaire au ZAÏRE.

PROJET VALORISATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES EN ZONES DE GRAND DEFI ALIMENTAIRE AU ZAIRE

LIMITES DES POLES DE DEVELOPPEMENT CONSTITUANT LE CADRE GEOGRAPHIQUE GENERAL DU PROJET

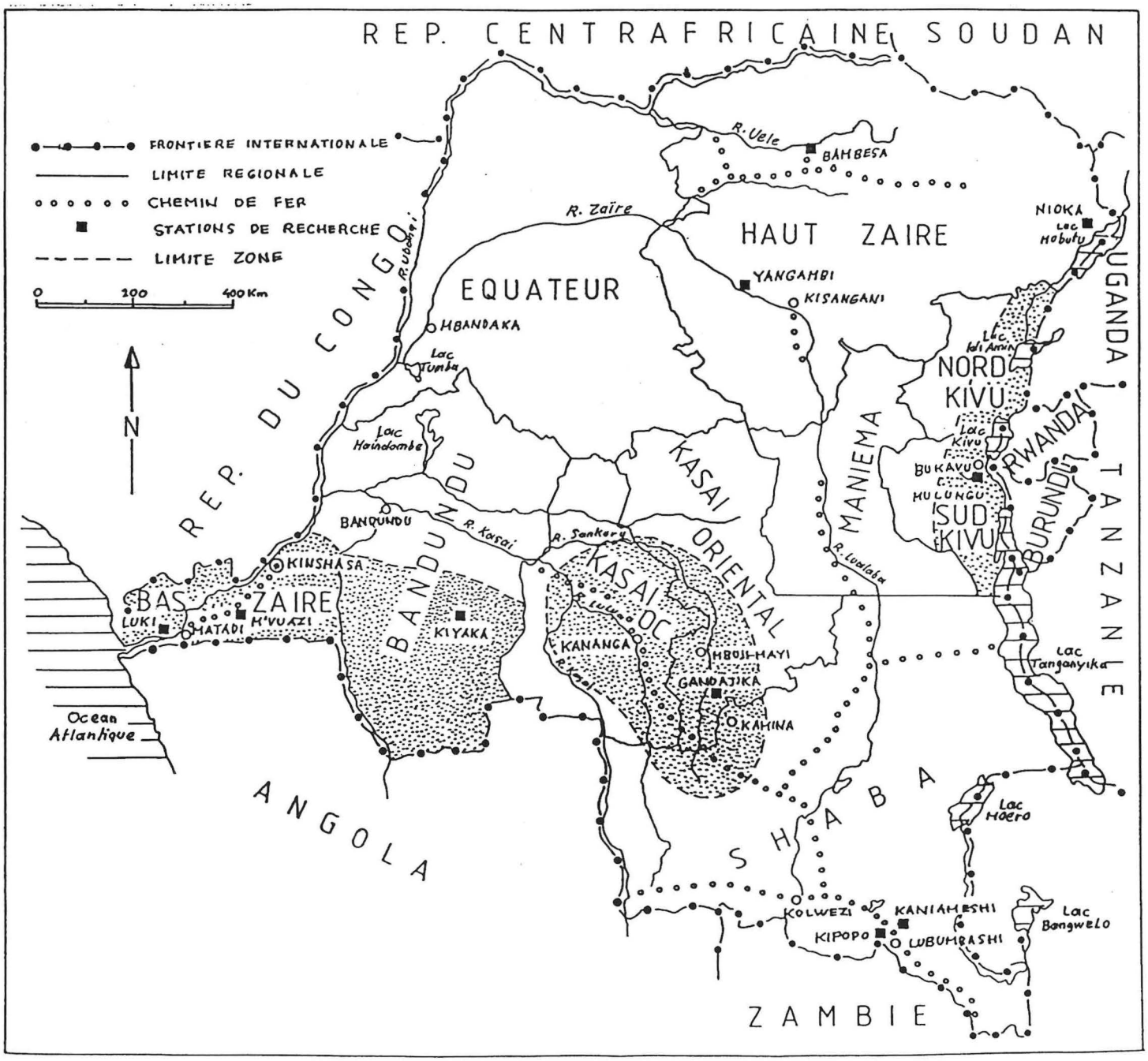

REGION DU SUD-KIVU
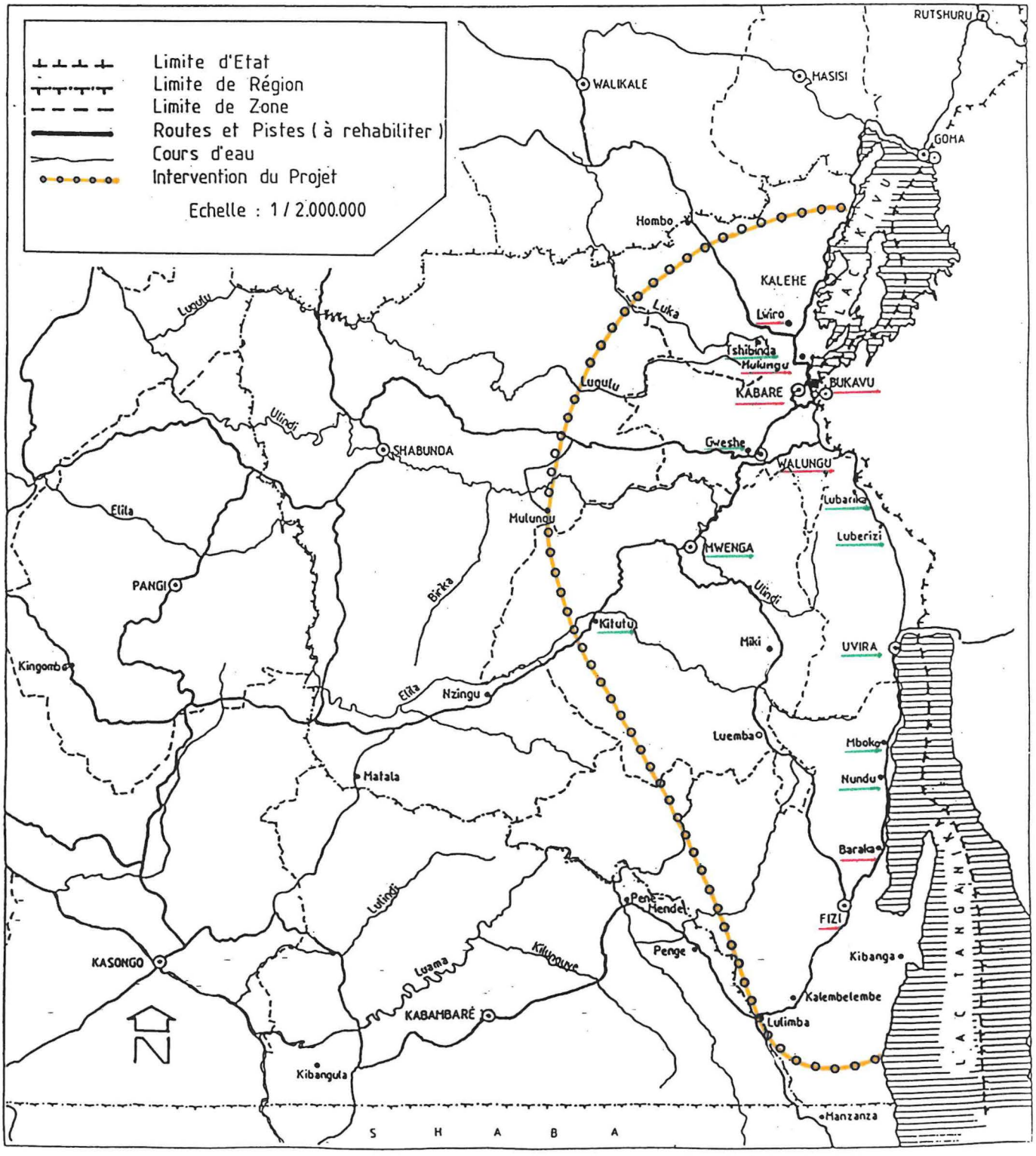
LOCALISATION DE LA ZONE COUVERTE PAR LE PROJET VALORISATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES EN ZONES DE GRAND DEFI ALIMENTAIRE AU ZAÏRE